



Passer de la garde partagée a garde exculive

Par **catarbe**, le **14/06/2013** à **21:53**

bonjour,

je suis séparée et mes enfants sont en garde partagée. ma fille de 16 ans 1/2 souhaite venir vivre avec moi. comment dois-je procéder?

faut-il reprendre un avocat?

merci pour votre réponse.